



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la mer

Question au Gouvernement n° 275

Texte de la question

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MARITIME

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Annick Girardin. Ma question s'adresse au ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

Monsieur le ministre, la " maritimisation " sera sans conteste le grand défi collectif de notre XXI^e siècle. La mondialisation s'est traduite par une montée en puissance des enjeux maritimes en termes de flux et de ressources, et cette nouvelle donne a modifié l'équilibre géopolitique des océans.

Je l'ai répété de nombreuses fois sur ces bancs : la France est présente sur tous les océans du globe et possède le deuxième domaine maritime mondial, et si toutes nos demandes au titre de l'extension de notre plateau continental étaient satisfaites, nous aurions alors le premier domaine sous-marin au monde !

La France doit résolument se tourner vers de nouveaux enjeux du maritime et vers l'innovation. Certes, cette souveraineté nous donne des droits, mais elle nous donne aussi des devoirs, comme le devoir de préserver et de sécuriser ce formidable levier de croissance, car la mer est un atout stratégique, économique et politique majeur, et, si les potentialités nouvelles de développement sont nombreuses, les convoitises le sont tout autant. La concurrence internationale sera rude, à la hauteur des enjeux, et, sans nul doute, source de conflits.

Une volonté politique affirmée et une stratégie ambitieuse seront donc nécessaires pour faire de cette richesse une force. Et, si ce nouveau gouvernement a pris conscience du défi océanique qui nous attend, avec enfin un véritable ministère de la mer et la volonté d'une politique maritime intégrée, l'héritage est lourd : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'IFREMER, fleuron de notre recherche, est sous-doté, le pavillon France a des couleurs bien délavées, le format étiqueté de notre marine nationale ne lui permet plus de remplir l'ensemble de ses missions, et nos infrastructures portuaires ne sont pas toujours adaptées aux enjeux, si bien que le premier port français reste malheureusement Anvers.

Monsieur le ministre, quel sera votre message la semaine prochaine lors des huitièmes Assises de l'économie maritime et du littoral, face à des acteurs économiques en attente d'un signal fort ? Serez-vous le ministre tant attendu d'une nouvelle stratégie économique bleue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Merci, madame la députée, pour cette question sur un enjeu majeur pour la France. Merci d'affirmer ce message maritime, ce message d'avenir : l'avenir de la terre passe par la mer. Merci d'affirmer que l'ambition maritime est celle qui permettra d'apporter les réponses du XXI^e siècle.

C'est un message que je porterai aux Assises de l'économie maritime dans quelques jours, au nom du Premier ministre et du Gouvernement mobilisés sur cet enjeu.

En effet, la France, notamment par sa présence au conseil des ministres européens de Limassol, apparaît comme un pays précurseur dans la construction d'une politique maritime intégrée. Elle répond en cela à l'engagement pris par le Président de la République au cours de sa campagne, l'engagement de réaffirmer cet enjeu, l'enjeu de la complémentarité des territoires, l'enjeu de la recherche. Avec Geneviève Fioraso, nous avons cette ambition : faire que la recherche maritime soit aussi un élément de la compétitivité française, faire que ce développement maritime s'inscrive dans une démarche de développement durable. C'est un enjeu énergétique - Delphine Batho et moi travaillons sur les énergies marines renouvelables -, c'est un enjeu

nutritionnel, c'est un enjeu économique ; songeons à la compétitivité des ports, aux navires du futur, à la pêche et à l'aquaculture. Bref, c'est ce qui nous permet, nous, la France, avec les outre-mer, forts de ce deuxième domaine maritime mondial, de pouvoir être au rendez-vous cette croissance bleue et durable, celle du XXI^e siècle.

M. Éric Straumann. Zéro pointé !

M. Pierre Lellouche. Totalement nul !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Je le dis parce que nous sommes loin d'une vision étroite, périmée. La construction de la politique maritime est un enjeu national. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SRC et RRD.P.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 275

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 novembre 2012](#)